

COPY.

Lloyd's Register of Shipping.

Port

MARSEILLE.

14 Janvier, 1937.

MARSEILLE.

14th January, 1937.

Le Soussigne

NOUS SOUSSIGNES

Inspecteur de cette Société, certifie par la présente qu'à la demande de

certifions que les réparations effectuées à bord du navire à
moteur "CABO SANTO TOMÉ", de Séville, par suite du heurt du
navire contre le quai, à Marseille, les 7/8 Octobre, 1936, et
les travaux effectués sur la coque pour l'achèvement de la libre
visite Spéciale N°1 et une partie de l'Inspection Continue des
machines, avant le départ du navire de Marseille, ont été
exécutées conformément à nos recommandations pour le maintien
de la côte dans le Lloyd's Register of Shipping.

(Signé) JAS.W.STUART.

INSPECTEUR DU LLOYD'S REGISTER.

P.Pon.

Ce certificat se réfère expressément aux termes des Règlements et Statuts de la Société qui stipulent :—
"Bien que le Comité apporte tous ses soins à assurer le bon fonctionnement de la Société, il reste entendu, que ni
le Comité, ni la Société, ne peuvent être, en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, déclarés responsables de
l'erreur ou inexactitude qui pourrait être relevée dans les rapports ou les certificats délivrés, tant par la
Société que par ses Inspecteurs, ou dans les renseignements fournis par le Register du Lloyd, ou toute autre
autorité de la Société, ainsi que pour toute erreur de jugement, faute, négligence des Inspecteurs ou autres
agents ou agents de la Société."

1m. 11.28 T.

WS13-0009

Lloyd's Register
Foundation